

## Réunion publique du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs

Mardi 26 novembre 2019 - 19h

Ecole 5 rue Milton

*Humidité par capillarité / Punaises de lit*

### *Compte-rendu*

Le mot de bienvenue est adressé par Adeline Guillemain, adjointe à la Maire du 9<sup>e</sup> chargée de la politique en faveur de la jeunesse, du sport et de la santé, de l'action sociale, des seniors et référente du quartier Pigalle-Martyrs.

Elle remercie pour sa présence Hamo Abdous, spécialiste en désinsectisation, ainsi que Annie Fournier, conseillère de quartier qui a organisé cette réunion.

### *Thème 1 : les remontées d'humidité par capillarité dans les immeubles*

Les remontées par capillarité du sous-sol des bâtiments sont exposées à une pathologie d'humidité ascensionnelle. Celle-ci est liée au manque de coupures capillaires en sous-œuvre qui est aujourd'hui obligatoire. Mars 2008 - Le DTU 20.1\*

Le bas du mur repose sur le sol humide engendrant par effet de mèche un envahissement au gros œuvre par ses capillaires (comme une mèche de la lampe à pétrole). On parle de capillarité car l'humidité remonte depuis le sol dans les matériaux et provoque l'insalubrité. Ceci a pour conséquence une évaporation tantôt vers l'intérieur du bâtiment tantôt vers l'extérieur à condition que les revêtements muraux le permettent.

#### **LES PRECONISATIONS**

##### **Les caves**

Les sols des caves parisiennes sont souvent en terre battue.

Vérification de l'étanchéité du ou des **collecteur(s)**, de la présence du ou des couvercle(s). En cas de doute, appelez les égoutiers de Paris pour effectuer un contrôle. 01-44-75-22-75

Parfois les **colonnes en plomb** des eaux usées sont fissurées en terre. On le découvre lors d'une évacuation mousseuse (douches, lave-linge, lave-vaisselle).

Remettre en circulation les **soupiraux**, en les désobstruant et si besoin en les agrandissant.

Les **joints** des pierres pour monter les murs étaient réalisés avec du **sable** qu'il faut gratter car ils retiennent l'eau. C'est tout à fait possible.

Il est nécessaire voire indispensable d'avoir comme système de ventilation une **VMC**.

Plus il y a de l'eau dans la cave, plus les rats sont attirés.

Annexe ART. 41 bis (Arrêté du 23 novembre 1979) règlement sanitaire de la Ville de Paris :

« Les caves doivent être ventilées en permanence par un nombre suffisant de soupiraux munis de dispositifs s'opposant au passage des rongeurs ou par tout autre moyen efficace.

Les cloisonnements intérieurs des caves sont établis de manière à permettre la circulation de l'air.

Il est interdit d'ouvrir une porte ou trappe de communication avec une cave dans une pièce principale d'habitation ou une cuisine.

Les cages d'escalier des immeubles collectifs sont munies de dispositifs permettant d'assurer leur aération.

Les couloirs, dégagements et escaliers des caves et des autres parties de l'immeuble ainsi que leurs portes de communication doivent être disposés de telle sorte que la ventilation de la chaufferie ne puisse être contrariée par un appel d'air provenant de ces circulations.

Les courettes ne doivent pas être fermées à leur partie supérieure lorsqu'elles débouchent des fenêtres, des prises d'air, des évacuations d'air vicié ou de gaz de combustion.

Compte tenu de leur configuration ainsi que de la nature et de l'importance de ces évacuations d'air vicié ou de gaz de combustion, ces courettes doivent être, en tant que de besoin, munies de dispositifs assurant une aération suffisante afin de maintenir la salubrité de leur atmosphère et des locaux qui y prennent air. »

### **Les rez-de-Chaussée et les cours d'immeubles**

Pour garantir **une bonne ventilation par circulation**, ouvrir de temps en temps les portes, les fenêtres pour faire des courants d'air, et/ ou tous les jours laisser les fenêtres fermées à l'espagnolette. Il faut aérer davantage les bâtiments.

Pour une amélioration pérenne, engager le **décapage des pierres** car la peinture bloque la respiration du minéral.

Toutes les colonnes même dans la cour, sur les **soubassements**, **les plinthes** en rdch, et celles à proximité des volées d'escaliers allant au 1<sup>er</sup> étage.

Contrôler les **joints des pavés** dans les cours intérieures, ainsi que la jonction entre le bas de l'immeuble et le trottoir de rue (cela revient à l'immeuble) ou, si elle existe, une maison (de gardiens) individuelle.

Dans les halls doit être posé **un mortier -plâtre et chaux- qui assèche et laisse le mur respirer**, en cas de rénovation ou de travaux de réfection.

Car souvent, des locaux sont aménagés à même la terre **sans barrières capillaires**, et transmettent de fait une humidité aux immeubles voisins.

Aussi quand il y a un dénivellement avec l'immeuble voisin, l'humidité va jusqu'au 1<sup>er</sup> étage, alors que de manière générale l'humidité ne dépasse pas une hauteur d'un mètre cinquante (1,50m) par rapport au sol.

D'où la **nécessité du mortier en prévention ou amélioration sur le mur de la volée dans la cage du ou des escalier(s)**.

Aujourd'hui, on ne construit plus à même la terre, on met une « chappe » avec un vide sanitaire.

Les cheminées permettent de maintenir une stabilité de l'immeuble. Elles sont comme une colonne vertébrale.

Le liège constitue un bon matériau d'isolation.

Services en ligne de la Mairie de Paris : [paris.fr/pages/services-en-ligne-202](http://paris.fr/pages/services-en-ligne-202)

## *Thème 2 : la recrudescence des punaises de lit*

**Intervenant** : Hamo Abdous Spécialiste agréé des bio-agresseurs urbains.

Les punaises (et non puces) de lit sont des insectes qui vivent avec l'humain depuis toujours. Leur recrudescence est due :

- À un phénomène médiatique : on en parle davantage aujourd'hui
- Leur rapide prolifération : il faut les stopper tout de suite

### **Comment les détecter ?**

Leurs œufs ont une taille de 1 millimètre et sont donc visibles à l'œil nu. Il s'agit d'un insecte et non d'une bactérie.

Les punaises sont hématophages, elles se nourrissent exclusivement de sang. Elles se déplacent d'un mètre par minute. Elles se dirigent vers 1h ou 2h du matin en direction de l'être humain le plus proche, qu'on trouve bien souvent dans un lit à cet horaire (mais cela pourrait aussi être un fauteuil ou un canapé). Elles sont attirées par la chaleur, le gaz carbonique, les odeurs corporelles.

Il faut donc vérifier périodiquement sa literie, en particulier la tête de lit, les contours de sommiers, le matelas. Elles laissent des traces noires semblables à des taches d'encre. Si en frottant ces taches avec du lave-verre elles deviennent rouge, alors il s'agit de sang et il est fort probable qu'elles proviennent de punaises. On peut aussi trouver des peaux mortes.

La punaise est un insecte grégaire. Elles peuvent se nicher partout, dans les moulures, les plinthes, dans le parquet, sur les vêtements, dans tous les interstices.

Une punaise pond 5 à 10 œufs tous les 3 jours environ. Elle mue à chaque stade de sa vie. Il y a 5 stades de 10 jours. Elle peut avoir jusqu'à 200 rapports sexuels par jour, indifféremment entre mâles et femelles ou mâles. La prolifération est exponentielle, c'est pourquoi il faut agir très vite !

### **Piqûres**

Les punaises piquent leurs proies pour se nourrir. Leur repas est pris en trois fois. A chaque piqûre, la punaise repart puis revient, donc pas forcément au même endroit. Cela peut être urticant, selon la réactivité de la personne piquée.

Il ne faut pas se fier aux piqûres pour les détecter car certaines personnes n'y sont pas réactives.

### **Traitements**

Dès qu'on s'aperçoit de leur présence, il faut les retirer avec du scotch ou avec un aspirateur puissant et jeter le sac. Un sèche-cheveux peut brûler les œufs. Les œufs collent très fort. L'éclosion se produit en 10 à 15 jours.

Les chiens détecteurs sont peu fiables.

Un appareil à vapeur est très efficace, y compris pour les puces. Celles-ci vivent jusqu'à un mètre du sol. Il faut actionner l'appareil à au moins 48,3°C pendant 40 minutes. Plus on augmente la température, moins la durée requise est longue.

Les punaises meurent à une température inférieure à -18°C.

Plusieurs traitements sont possibles :

- Lutte mécanique
- Lutte par la chaleur ou le froid
- Lutte chimique : les produits chimiques sont de plus en plus interdits et de moins en moins efficaces (comme les antibiotiques)

Les traitements coûtent chers si bien qu'on trouve des nids d'infestation chez certaines personnes qui n'ont pas les moyens de payer. Les punaises prolifèrent ensuite dans les appartements voisins.

Le Département "faune et action de salubrité" de la Ville de Paris intervient gratuitement ou à tarifs réduits au profit d'associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et de Parisiens en situation de précarité.

Les services de la Ville de Paris n'interviennent pas chez les particuliers, sauf pour les personnes en situation précaire, adressées à la Ville de Paris par un travailleur social.

Il n'existe pas d'arrêté municipal pour obliger à traiter. Il en existe en revanche pour les souris et les cafards car ils sont vecteurs de maladies, ce qui n'est pas le cas des punaises.

Hamo Abdous déconseille l'utilisation de terre de diatomée car ses très fines particules sont mal évacuées par l'organisme. Mieux vaut utiliser du bicarbonate de soude.

Huiles essentielles : la plupart des huiles sont répulsives et non insecticides donc elles ne font que repousser le problème.

Il y a des problèmes de punaises dans les laveries.

Il est obligatoire d'emballer les objets et matelas qu'on met dans la rue quand ils sont infestés.

Il est indispensable de bien inspecter à la loupe les vêtements et objets qu'on récupère.

Plus d'informations : <https://www.paris.fr/pages/ca-vous-grattouille-ou-ca-vous-chatouille-c-est-peut-etre-la-punaise-de-lit-5942>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/punaises-de-lits>